

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

---

PROTECTION DES MINEURS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES - (N° 3721)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par

Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de moins de 18 ans ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Il s'agit d'une précision superfétatoire.